

## CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 09 JUILLET 2020

Le conseil municipal s'est réuni le 9 juillet 2020 à 20 heures, sous la présidence de Patrice BOUCHER, Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 12 juin 2020.

En préambule à la réunion de conseil, Patrice BOUCHER, maire, a tenu à remercier sincèrement tous les élus qui ont œuvrés lors du précédent mandat et tout particulièrement Jean-Yves ROQUINARC'H pour ses 37 ans d'élu, dont 23 ans en tant que maire, ainsi que Yvon GALLOU, pour ses 31 ans d'adjoint passé au sein du conseil municipal.

#### **NOMINATION DU REFERENT DU MARCHE ALIMENTAIRE**

Dans le cadre du développement de la commune, le conseil municipal souhaite mettre en place « un Marché Alimentaire » hebdomadaire sur la commune de Kersaint-Plabennec. Lydia Le Bars est désignée comme référent communal pour "un Marché Alimentaire".

#### **RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le maire expose qu'en application de l'article 1650 du Code général des Impôts, une nouvelle commission communale des impôts directs doit être constituée pour la durée du mandat municipal. Le Conseil municipal valide la liste de vingt quatre personnes présentée par le maire.

#### **CONVENTION LOCALE POUR LA MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX AERIENS DE COMMUNICATION ELECTRONIQUES D'ORANGE**

Afin que les travaux de mise en souterrain des réseaux aériens de communication électroniques puissent être réalisés, il est nécessaire d'établir une convention entre l'opérateur Orange et la collectivité. Le Maire propose de signer la convention avec Orange pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange.

#### **REDUCTION DES LOYERS DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Suite à la demande des trois locataires des locaux communaux qui ont dû arrêter leur activité, la commission « Finances », réunie le 9 juin dernier, propose qu'une réduction de 90 % soit appliquée sur les mois pour lesquels les professionnels ont bénéficié du fonds de solidarité. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

#### **PRODUIT DES AMENDES DE POLICE**

Dans le cadre de l'appel à projets pour la répartition du produit des amendes de police relative à la circulation routière, le conseil municipal autorise le maire à solliciter une aide financière concernant la pose d'une chicane sur le chemin piéton/piste cyclable à la sortie du lotissement « Lez ar C'Hoat » et « Allée piétonne » à Treller.

#### **MOTION CONCERNANT LA FERMETURE DE L'AIRE DES DECHETS VERTS DE KERSAINT-PLABENNEC**

Monsieur le Maire retrace l'historique de la fermeture l'aire de déchets verts de Kersaint-Plabennec. Suite à un contrôle de l'aire de déchets verts de Kersaint-Plabennec, la DREAL qui avait constaté plusieurs anomalies.

Le Président de la CCPA avait répondu au directeur de la DREAL par courrier en date du 10 juillet 2018, que le site de Kersaint-Plabennec serait fermé quand la déchèterie de Plabennec serait remise aux normes en 2021 au plus tôt.

Le 11 mai 2020, sans concertation et sans information à la population pendant la crise sanitaire du Covid-19, les aires de déchets verts de Kersaint-Plabennec, Le Drennec et Landéda ont été fermées sans préavis par arrêté du Président de la CCPA. Le Conseil Municipal ne se satisfait pas de cette situation et demande à ce que des solutions soient trouvées rapidement.

#### **RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES OCCASIONNELS OU SAISONNIERS**

Le Maire informe l'assemblée que les besoins du service peuvent justifier l'urgence du remplacement de fonctionnaires territoriaux indisponibles, ou du recrutement de personnel à titre occasionnel ou saisonnier. Le conseil municipal autorise le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter en tant que de besoin, des agents non titulaires à titre occasionnel ou saisonnier, en fonction des besoins.

#### **CONTRAT D'ASSOCIATION - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS – TARIFS COMMUNAUX**

Les propositions d'attribution des subventions 2020, en faveur des associations émanent des commissions municipales (Vie Associative & Finances). Le conseil municipal valide les propositions suivantes :

↳ Attribution aux associations sportives de la commune une subvention de 10 € par adulte licencié et de 16.50 € par jeune licencié, cadet inclus. (*En cas de maintien d'une subvention antérieure, pour les associations dont le nombre d'adhérent est en diminution, celle-ci ne pourra excéder 120 % du montant obtenu en tenant compte des effectifs réels*).

↳ Ci-dessous les subventions attribuées aux associations de Kersaint :

Avenir Sportif de Kersaint	2 022.50 €
Kersaint Multisports	1 398.50 €
Les Semelles Kersaintaises	450.00 €
Tennis-Badminton Kersaint	233.00 €
Société de Chasse "La Stéphanoise"	79.80 €
Société de Chasse "Kéralias"	80.00 €
Vélo Club de Kersaint	108.00 €
Club Ultimate Les Crokers	527.40 €
Club des Marais	384.00 €
UNC Kersaint & Le Drennec	150.00 €
Les Bidourigs	354.00 €
Zanshin Karaté 29	797.50 €

↳ Frais de déplacement : Deux piégeurs seront indemnisés à hauteur de 100 € pour leurs frais de déplacement.

↳ Frais de déplacement pour les associations sportives : Reconduction du tarif 2019 du principe de prise en charge partielle des frais en car de déplacement exceptionnel d'une association sportive (délibération du 28/05/2019).

↳ Contrat d'association Ecole Sainte Thérèse : 700 € par élève soit une somme de 129 500 € pour l'année 2020 dont 10 élèves de l'extérieur scolarisés à Kersaint pour lesquels une dérogation a été accordée.

↳ Révision des tarifs communaux : Reconduction des tarifs 2019.

↳ Location Espace Kreiz-Kêr : les tarifs de la salle communale restent inchangés pour les particuliers de la commune, les associations et entreprises communales. Les tarifs sont revalorisés de 5 % pour les entreprises ou comités d'entreprises extérieurs à la commune.

## COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

### **BATIMENT DE KERALIAS :**

Karine HELIES fait le point sur l'avancement du projet de rénovation du bâtiment de Kéralias. Suite à la réunion de démarrage qui s'est déroulée le 20 juin, les travaux devraient débuter vers le 20 juillet 2020.

### **VIE ECONOMIQUE & AGRICULTURE**

Offre de santé : Suite à une demande d'un autre professionnel de santé pour s'installer sur Kersaint-Plabennec, la commission étudie les différentes possibilités pour proposer un local afin que l'installation puisse se faire d'ici la fin de l'été. Arrivée du Dr Julie Charlotte GROS en septembre 2020 avec le Dr COLLIN.

## QUESTIONS DIVERSES

- **Courrier VEOLIA** : suite aux travaux sur le réseau d'eau « route de St Divy » qui ont provoqué des dysfonctionnements, Véolia informe la population que la commune ne peut être tenue pour responsable des désagréments occasionnés.
- **Lotissement « Le Dirou »** : Des travaux sur le réseau d'assainissement auront lieu à compter du 9 juillet sur la rue du Dirou.
- **Effacement des réseaux « Route de Plabennec » et au « Dirou »** : Les travaux d'effacement des réseaux aériens auront lieu au cours du mois de juillet pendant trois semaines environ à partir du 15 juillet sur la route de Plabennec.
- **ZAC de Lanvian** : L'étude de trafic sur les projets de la voie de maillage de Lanvian et de ZAC de Lanvian, initialement prévue en mars et reportée à cause du Covid-19, se déroulera le 24 septembre 2020.
- **PLUi** : Une demande de modification du PLUi pour un nouveau pastillage sera étudiée à la prochaine commission « Vie économique & Agriculture ».
- **Visite du Député** : Patrice BOUCHER fait un compte-rendu de la visite du Député, Didier LE GAC, qui a eu lieu sur notre commune le 26 juin dernier.